

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

LE 11 Juin 2020

Nombre de conseillers : 11
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

N°2020 - 143

L'an deux mil vingt,

Le Onze Juin

Le Conseil municipal, dûment convoqué le 05 juin 2020

S'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie

Sous la présidence de M Yves ALEXANDRE - Maire

Etaient présents : MM Yves ALEXANDRE – Bruno SERRE – Mme Laurence CALDONAZZO – Mr Jean MALGOUZOU
Mmes Céline MERAL – Joëlle CRANELLE – MM Lucien CHARMES – Daniel CAMBOURIEUX – Jean-Claude BASTIDE - Hervé LACALMONTIE et Mr Félix TROUPEL

Secrétaire de séance : Mme Céline MERAL

OBJET : MISE EN PLACE DES COMMISSIONS

Président de droit des commissions, le Maire peut déléguer cette fonction à un Adjoint et se faire ainsi représenter.

CCAS (Comité Communal d'Action Sociale) - Renouvellement du Conseil d'administration (*)2 votes contre – 9 pour)

1 Président	4 Membres du Conseil municipal	4 administrés (*)
Mr Yves ALEXANDRE	Mr Bruno SERRE	Mr Christian CARRIER
	Mme Joëlle CRANELLE	Mme Chantal CAMBOURIEUX
	Mr Jean-Claude BASTIDE	Mme Sylvie BONHOMME
	Mme Laurence CALDONAZZO	Mme Francine GEORGIN

Affaires scolaires :

(Organisation transport – Restauration – Présence aux Conseils d'école – Crédits alloués – Subventions – Personnel affecté à l'école - RPIC....)

Mr Bruno SERRE (avec délégation de signatures)

Mr Daniel CAMBOURIEUX

11 voix Pour

Finances :

Elaboration des budgets, suivi des dépenses et recettes....

Mme Laurence CALDONAZZO (avec délégation de signatures)

Mme Céline MERAL

11 voix Pour

Travaux : Mr Jean-Malgouzou (avec délégation de signatures) – Mr Lucien CHARMES (titulaires)
Mr Daniel CAMBOURIEUX – Mr Jean-Claude BASTIDE (suppléants)

11 voix Pour

Agriculture et Forêt : Mr Hervé LACALMONTIE : Mr Félix TROUPEL

11 voix Pour

Service Informatique MAIRIE : Mme Céline MERAL et Mr Félix TROUPEL

11 voix Pour

Communication - Associations communales.... :

Mr Yves ALEXANDRE – Mme Laurence CALDONAZZO – Mme Céline MERAL – Mr Hervé LACALMONTIE

11 voix Pour

Délibération adoptée à l'unanimité sauf pour le Conseil d'administration (CCAS - *Administrés)

Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré à Carlat, le 11/06/2020

Le Maire,

Yves ALEXANDRE



PREFECTURE DU CANTAL

17 JUIN 2020

BUREAU DU COURRIER

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 15/06/2020 et que la convocation avait été faite le 05/06/2020. Le présent extrait a été transmis à Madame le Préfet du Cantal le 17/06/2020.